



# CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : [secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org)

Réf. : SC/HM/NM/19-10-2011

France Télécom  
6, place d'Alleray  
75015 Paris

A l'attention de **Stéphane Richard**  
Président Directeur Général

Paris, le 19 octobre 2011

Objet : **Cession d'Orange Suisse**

Monsieur le Président,

La vente de notre filiale Suisse nous apparaît tout à fait contraire à la stratégie d'une marque globale forte. Comment Orange pourrait-elle y prétendre en se désengageant de l'Europe, alors que les marchés émergents sont loin d'offrir pour le moment les mêmes niveaux de revenus et le même potentiel d'ARPU ? Et jusqu'où ira ce désengagement ?

Le seul objectif plausible d'une telle cession est de continuer à servir des dividendes extravagants, pour alimenter les caisses de l'État, premier actionnaire de France Télécom avec 27% du capital et à la recherche perpétuelle de fonds pour remplir ses caisses vides, sans rien apporter au Groupe. Sous la pression de cet État prédateur, France Télécom a distribué près de 18 milliards d'euros de dividendes en 5 ans, alors que pendant ce temps, Apple ou Google se gardent bien d'en distribuer, préférant à juste titre conserver leurs réserves pour investir dans des opérations de croissance externes ou organiques, ce qui au passage leur permet également de conserver un excellent niveau de cours boursier, même pendant la crise.

Les dividendes versés par France Télécom au titre des exercices 2009 et 2010 étant supérieurs aux bénéfices d'exploitation, le Groupe en est donc désormais réduit à céder ses actifs pour générer des bénéfices exceptionnels permettant de continuer à servir ces dividendes non justifiés. Comment en effet expliquer autrement la cession d'Orange Suisse, présentée par la presse comme potentiellement « juteuse pour France Télécom<sup>1</sup> » ? En langage vulgaire, cela s'appelle « vendre les bijoux de famille », et les personnels de l'entreprise ne peuvent l'accepter. La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS sont hostiles à une telle opération.

L'ADEAS a donc décidé de proposer un projet de souscription auprès du personnel, deuxième actionnaire avec 4,41% du capital de France Télécom, avec constitution d'un fonds à l'image de ce qui avait été fait pour Pages Jaunes (aujourd'hui le personnel de FT reste actionnaire au côté de KKR, qui détient 54% du capital), pour lever les fonds nécessaires au rachat d'Orange Suisse, en partenariat avec

---

<sup>1</sup> <http://www.investir.fr/infos-conseils-boursiers/infos-conseils-valeurs/infos/la-cession-d-orange-suisse-sera-une-juteuse-operation-pour-france-telecom-376869.php>

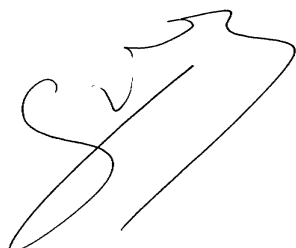
l'un des candidats retenus au premier tour. L'Épargne Salariale gérée par les fonds représente aujourd'hui près de 2,5 milliards d'euros.

Nous vous rappelons que lors de la dernière tranche de privatisation de France Télécom, qui prévoyait la cession de 0,55% du capital au personnel, ce dernier était prêt à apporter 300 millions d'euros dans le cadre de l'opération « Orange Success ». Au final Madame Lagarde a préféré favoriser la banque Calyon et refuser l'argent du personnel. La validité de cette opération est d'ailleurs en cours de contestation auprès du Conseil d'État, dont le rapporteur vient de souligner qu'elle est « contraire à l'esprit de la Loi sur l'épargne salariale car celle-ci vise la création d'un actionariat pérenne. »

En conséquence, nous vous demandons de convoquer les Conseils de Surveillance des fonds de l'épargne salariale, pour que l'ADEAS puisse présenter son projet de reprise d'Orange Suisse, et que la banque gestionnaire de l'épargne salariale de France Télécom puisse faire une proposition technique ad-hoc pour mettre en œuvre une telle opération.

Il conviendra aussi de convoquer le Comité Groupe Monde afin d'informer l'ensemble des personnels, et notamment de permettre aux personnels d'Orange Suisse de participer au financement du rachat.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.



Sébastien CROZIER  
Président de la CFE-CGC/UNSA FTO



Hélène Marcy  
Présidente de l'ADEAS

Copie : AMF